



Épargnez solidaire pour agir local et éthique !

Un **club CIGALES** est un groupe d'une dizaine de personnes (20 au maximum) qui ont décidé de s'associer pour donner une utilité sociale à leur épargne.

Ensemble, les membres du club constituent une cagnotte qui est alimentée par des versements réguliers que chacun fait à la hauteur de ses possibilités. En moyenne, 25 € par mois et par personne.

Quand la cagnotte est suffisante (2 à 3 000 € par exemple), les membres du club peuvent décider de l'utiliser pour soutenir un projet local, compatible avec la Charte des CIGALES, c'est-à-dire un projet économique ayant un impact positif social et/ou environnemental (création d'emploi local, agriculture ou alimentation bio, insertion, revitalisation d'une zone en déclin, ...).

Donner du pouvoir à son argent

Ce soutien prend la forme soit d'un prêt solidaire (prêt à taux zéro), soit d'une entrée au capital de l'entreprise (achat de parts sociales). Ce soutien a une durée limitée (5 ans maximum) et, à l'issue de dette période, l'argent est restitué au club par le porteur du projet. Le club peut alors soit le réutiliser pour soutenir un autre projet, soit le rendre à ses membres qui récupèrent ainsi leur avoir.

Il ne s'agit donc pas de don, mais de faire travailler utilement son épargne en la mettant à disposition de quelqu'un dont on connaît le visage et les valeurs et avec qui le club reste en relation pendant toute la durée du soutien, dans une forme de compagnonnage.

On estime que les banques françaises ont une empreinte carbone **8 fois** plus importante que la France entière. C'est dû aux prêts qu'elles accordent aux industriels liés au secteur des énergies fossiles. Notre argent qui dort à la banque est ainsi utilisé pour développer des activités polluantes. Il émet plus de CO² que notre voiture.
Source : Oxfam France - mai 2022 - www.oxfamfrance.org

CIGALES
Clubs d'Investisseurs pour une Gestion
Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire



Une gestion réellement locale

Les clubs sont fédérés au sein d'associations régionales qui font elles-mêmes partie de la Fédération Nationale des CIGALES.

Cependant, chaque club est autonome dans ses décisions, notamment dans le choix des projets qu'il soutient. Chaque club est maître de son épargne. La seule limite consiste à ne soutenir que des projets dont les valeurs sont compatibles avec la Charte des CIGALES, autrement dits des projets respectueux de leur environnement humain et naturel.

Le cadre associatif est là principalement pour favoriser la création de nouveaux clubs et aussi pour promouvoir l'entraide au sein du mouvement et la collaboration entre clubs.

Un mouvement d'éducation populaire

Pour créer un club, il n'est pas nécessaire d'avoir des compétences particulières. Si dans certaines situations des connaissances spécifiques sont utiles, notamment pour les aspects administratifs, il est alors possible de faire appel aux ressources disponibles au sein du mouvement. L'Association Régionale peut apporter son aide pour guider le club et même proposer des formations à ceux qui le souhaitent.

Les CIGALES sont ainsi un mouvement d'éducation populaire qui permet à des citoyens novices de découvrir le monde de la gestion d'entreprise et de l'économie locale.

On vous attend !

Alors, prêts pour l'aventure ?

Faire partie d'un club représente environ 8 réunions par an et la mise à disposition de 10 à 30 € par mois (selon ses possibilités). C'est une expérience riche sur le plan des rencontres et c'est très gratifiant de contribuer à la réussite d'un projet local. Cela permet d'être un réel acteur de la transition vers une société plus accueillante et plus durable.

Des réunions d'information vont prochainement être organisées à Limoges et dans le Limousin (à partir de novembre 2022). Il y aura aussi des réunions en visioconférence via Internet. Pour être informée.e de la tenue de ces réunions, communiquez-nous votre adresse courriel en utilisant le formulaire accessible par le lien ci-dessous :

tiny.cc/cigales



Documents à consulter

- **Vidéo de France 3 Limousin - juin 2020**

Les CIGALES en Limousin

<https://www.youtube.com/watch?v=1Jjs1fOQ91o&t=4s>

- **Charte des clubs CIGALES**

<http://www.cigales.asso.fr/charte-des-clubs-investisseurs-cigales/>

- Comment les banques françaises aggravent les changements climatiques
Oxfam France - mai 2022

<https://www.oxfamfrance.org/climat-et-energie/impact-banques-climat/>

- Comment réduire l'empreinte carbone de mon argent ?

Ecotoxicologie.fr - mai 2021

<https://ecotoxicologie.fr/empreinte-carbone-argent>

Pour nous contacter :

Contact en Haute-Vienne (87)

👤 Emmanuel Amblard

@ emmanuel.amblard@etik.com

☎ 06 01 98 72 22

Association Régionale des Cigales de Nouvelle-Aquitaine

🌐 www.cigales-nouvelle-aquitaine.org

@ contact@cigales-nouvelle-aquitaine.org

☎ 05 46 68 29 17

Formulaire de contact

tiny.cc/cigales



CIGALES

Club d'Investisseurs pour une Gestion
Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire